

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES.

Guide de cours.

Dossier n°2

CHAPITRE 2 :

Comment peut on expliquer les comportements politiques ?

Notions : Participation et abstention électorale, variables lourdes du comportement électorale, vote sur enjeu, Répertoires d'action politique. Indice de volatilité électorale, indice d'Alford.

Programme : « On analysera l'évolution des taux d'inscription sur les listes électorales, des taux de participation et/ou d'abstention et leurs déterminants sociaux et politiques. Les principaux résultats de la sociologie de l'orientation électorale seront présentés (poids de la variable religieuse, vote de classe, etc.). L'évocation de l'émergence d'un vote sur enjeu, influencé par les conjonctures politiques (campagnes électorales notamment), permettra de prendre la mesure de la volatilité électorale. [...]

Tout en insistant sur l'importance de l'acte électorale et de son rituel, on proposera une conception ouverte de la notion de répertoire d'action politique ne se résumant pas à la pratique régulière du vote. On présentera notamment les dimensions individuelles comme collectives de l'action de protestation politique. L'évolution des répertoires d'action politique sera appréciée tant dans le temps long des transformations de l'ordre politique démocratique que dans le temps court de la conjoncture politique. »

1. La participation électorale

1.1 L'inscription sur les listes électorales et les déterminants de l'abstention

1.2 Le poids des structures sociales face au bulletin de vote

1.3 La volatilité électorale

2. Les divers répertoires d'action

2.1 La participation conventionnelle non électorale et non partisane

2.2 La participation politique non conventionnelle et l'évolution des répertoires d'action.

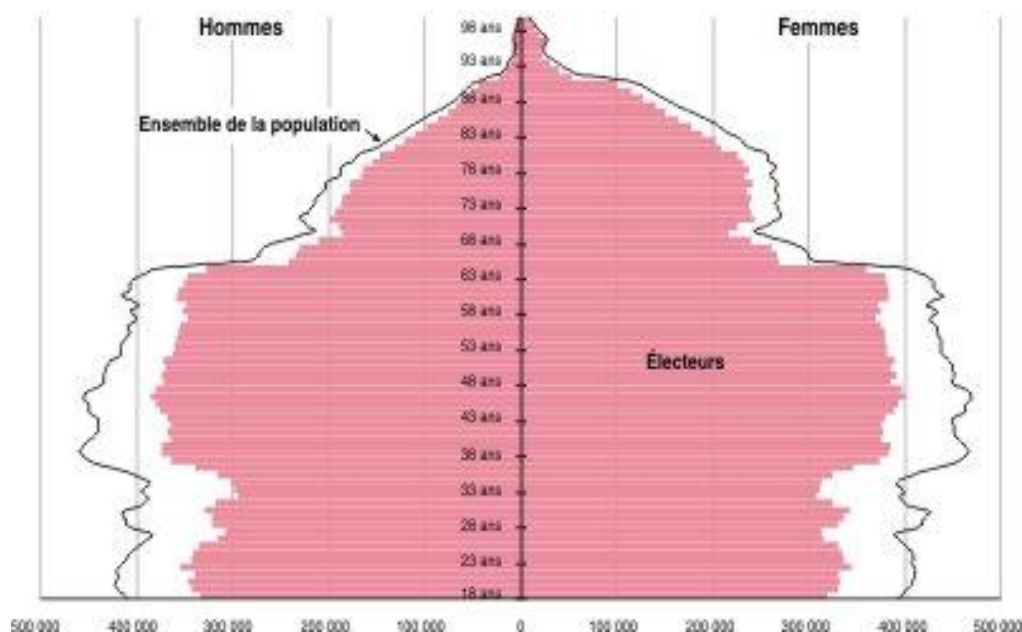
1.1 L'inscription sur les listes électorales et les déterminants de l'abstention

□ Document 1.

Fin février 2011, 43,2 millions de Français sont inscrits sur les listes électorales en France. Au cours de l'année 2010, 1,7 million d'inscriptions ont été enregistrées. Un tiers d'entre elles concernait les jeunes de 18 ans, via la procédure d'inscription d'office. Les autres inscriptions sont liées le plus souvent à des déménagements. Dans la perspective de l'élection présidentielle de 2012, le nombre d'inscriptions sera vraisemblablement deux à trois fois plus important à l'automne 2011 et pourrait atteindre les 5 millions. Un million de Français établis hors de France sont inscrits sur les listes électorales consulaires.

43,2 millions de Français inscrits sur les listes électorales en France en 2011

Lors des élections cantonales de mars 2011, permettant de renouveler la moitié des conseillers généraux, 43,2 millions d'électeurs étaient inscrits sur une liste électorale en France. Parmi eux, 52,6 % sont des femmes, ce qui correspond à leur part dans l'ensemble de la population en âge de voter. Hommes et femmes ont un taux d'inscription sur les listes électorales identique. La pyramide des âges des électeurs est relativement proche de celle de l'ensemble de la population (*graphique 1*). Ainsi, les électeurs inscrits sont âgés de 50 ans en moyenne. Toutefois, la propension à s'inscrire sur les listes électorales étant plus faible pour les plus jeunes, les 18-36 ans représentent 26 % des électeurs, contre 29 % dans l'ensemble de la population. Au printemps 2012 auront lieu les élections présidentielles et législatives. Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales au 1^{er} mars 2012 pourront voter. Pour être inscrit sur les listes électorales en France, il faut être de nationalité française, avoir 18 ans à la veille des scrutins et jouir de ses droits civils et politiques. Selon le code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Dans les faits, la seule sanction en cas de non-inscription est l'impossibilité de participer au scrutin. L'électeur doit déposer sa demande d'inscription dans sa commune de résidence avant le 31 décembre pour pouvoir voter aux élections de l'année suivante (*encadré 1*).



Graphique 1 - Une pyramide des âges proche de celle de l'ensemble de la population

Note : la différence entre les deux pyramides s'explique en partie par les personnes de nationalité étrangère. Source : Insee, fichier électoral 2010 et estimation de population au 31 décembre 2010.

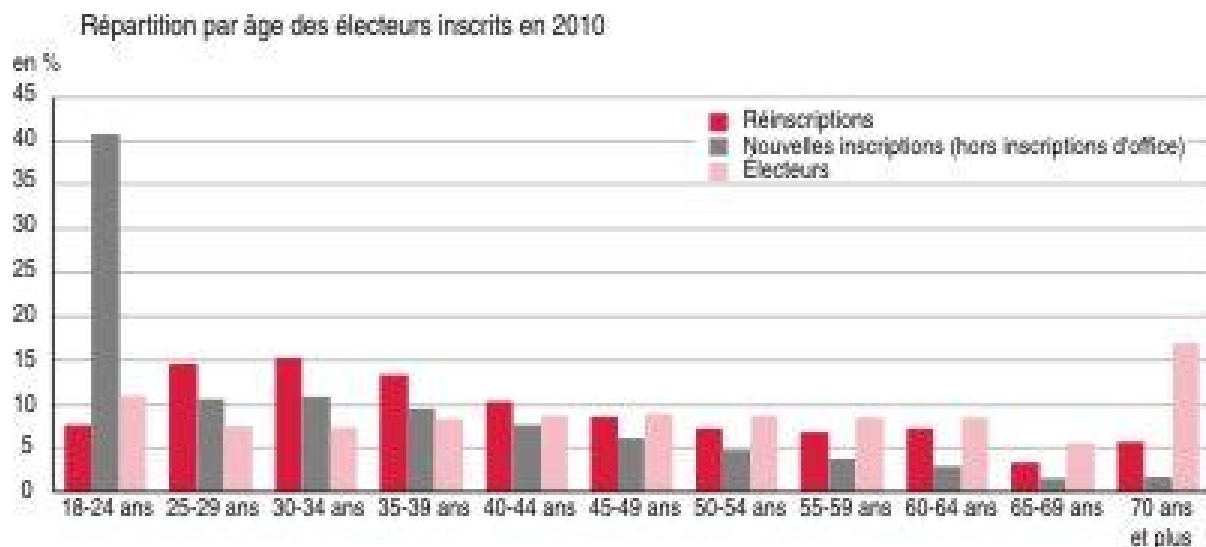
Les primo-inscriptions de 2010 : une majorité d'inscriptions d'office

Parmi les inscriptions de l'année 2010, 740 000 personnes, soit 44 %, se sont inscrites pour la première fois. 598 000 jeunes ayant atteint 18 ans en 2010 ont bénéficié de la procédure d'inscription d'office sur les listes électorales (*encadré 1*). En 2010, 712 000 jeunes nés entre le 1^{er} mars 1992 et le 19 mars 1993 ont ainsi été proposés aux communes pour être inscrits d'office. 84 % d'entre eux ont été inscrits sur les listes électorales par leur commune. Parmi les autres jeunes proposés, certains ont déménagé depuis les Journées Défense et Citoyenneté (JDC) et n'ont pas pu être retrouvés, d'autres sont venus d'eux-mêmes s'inscrire sur les listes électorales. En dehors de ces inscriptions d'office, seules 142 000 personnes, soit 0,3 % des électeurs, se sont inscrites pour la première fois sur les listes électorales en 2010. Les élections cantonales, qui ne concernaient que la moitié des électeurs, n'ont pas été mobilisatrices, en dépit des enjeux locaux liés à ce type d'élection. En 2007, date des dernières élections présidentielles, les nouveaux inscrits (hors inscriptions d'office) avaient été six fois plus nombreux et avaient représenté 2 % du corps électoral. Les nouveaux inscrits, hors inscriptions d'office, sont majoritairement issus des générations les plus jeunes : 41 % ont moins de 25 ans et 11 % ont entre 25 et 29 ans, alors que dans l'ensemble du corps électoral, seuls 18 % des électeurs ont moins de 30 ans. À l'inverse, alors que près d'un électeur sur trois a 60 ans ou plus, ils sont moins d'un sur dix parmi les nouveaux inscrits.

Plus de la moitié des inscriptions font suite à un déménagement

56 % des inscriptions de 2010, soit 936 000, font suite à des changements de commune d'inscription, conséquence des déménagements des électeurs. La structure par âge de ces réinscriptions est différente de celle des nouveaux inscrits : 16 % des électeurs réinscrits en 2010 avaient 60 ans ou plus et seulement 8 % moins de 25 ans (*graphique 2*). Suite notamment aux inscriptions reçues pour l'année 2010, l'Insee a envoyé plus de 1,1 million de demandes de radiation aux communes françaises : 79 % de ces demandes de radiation sont liées à des déménagements d'électeurs, 19 % à des décès et 2 % à des pertes des droits civiques. Si l'on se fie aux enseignements des années passées, le nombre de mouvements qui auront lieu à l'automne 2011 sera beaucoup plus important. Du fait de l'enjeu des élections présidentielles, le nombre de primo-inscriptions ou d'inscriptions liées à des déménagements devrait être deux à trois fois plus élevé qu'en 2010-2011. Le nombre total de mouvements enregistrés sur l'année 2011 pourrait ainsi atteindre les 5 millions. L'expérience des élections présidentielles précédentes montre également que les futurs électeurs attendent souvent le dernier moment pour s'inscrire auprès de leur mairie. En 2010, plus de deux demandes d'inscriptions sur dix ont été déposées et validées par les communes entre le 20 décembre et le 31 décembre, alors que les démarches peuvent commencer dès septembre.

Graphique 2 - Des nouveaux inscrits plus jeunes



Lecture : les jeunes de 18-24 ans représentent 8 % des réinscriptions suite à un déménagement alors qu'ils représentent plus de 40 % des nouvelles inscriptions (hors inscriptions d'office) et 11 % de l'ensemble du corps électoral.
Source : Insee, fichier électoral 2010.

□ Document 2. Le profil des abstentionnistes

	Votants %	Abstentionnistes %		Votants %	Abstentionnistes %
ENSEMBLE	80,3	19,7	ENSEMBLE	80,3	19,7
Sexe			Statut de l'interviewé		
Homme	79	21	Salarié	78	22
Femme	81	19	<i>Dont... Salarié du privé</i>	77	23
Age			<i>Dont... Salarié du public</i>	80	20
18-24 ans	72	28	A votre compte	85	15
25-34 ans	76	24	Au chômage	76	24
35-44 ans	76	24	Niveau de diplôme		
45-59 ans	83	17	Pas de diplôme	75	25
60 ans et plus	87	13	BEPC/BEP/CAP/CEP	80	20
Profession de l'interviewé			Baccalauréat	77	23
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	80	20	Bac +2	81	19
Profession libérale, cadre	84	16	Au moins Bac +3	84	16
Profession intermédiaire	80	20	Niveau de revenus du foyer		
Employé	78	22	Moins de 1 200 €	72	28
Ouvrier	71	29	De 1 200 à 2 000 €	78	22
Retraité	88	12	De 2 000 à 3 000 €	82	18
			3 000 euros et plus	84	16

Ipsos Public Affairs 8

2nd tour présidentielle 2012 - Comprendre le vote des Français

	Votants %	Abstentionnistes %		Votants %	Abstentionnistes %
ENSEMBLE	80,3	19,7	ENSEMBLE	80,3	19,7
Catégorie d'agglomération			Autopositionnement politique		
Rural	80	20	Très à gauche	88	12
Moins de 20 000 hab.	80	20	A gauche	92	8
20 000 à 100 000 hab.	82	18	Plutôt à gauche	83	17
Plus de 100 000 hab.	81	19	<i>S/T Gauche</i>	88	12
Agglomération de Paris	80	20	Au centre	73	27
Sympathie partisane			Plutôt à droite	85	15
PC FG	87	13	A droite	92	8
PS	93	7	Très à droite	72	28
Verts	81	19	<i>S/T Droite</i>	86	14
<i>S/T Gauche (EXG/PC/FG/PS/Verts)</i>	90	10	Ni à gauche, ni à droite	58	42
Modem	74	26	Religion		
UMP	95	5	Catholique	83	17
FN	65	35	<i>Dont pratiquant régulier</i>	90	10
Aucun Parti	65	35	<i>Dont pratiquant occasionnel</i>	84	16
			<i>Dont non pratiquant</i>	81	19
			Autre religion	65	35
			Sans religion	79	21

□ Document 3. Comment expliquer l'abstention?

Il [en] existe, en effet, au moins deux grandes variantes. La première est un abstentionnisme révélateur d'une médiocre insertion sociale (A. Lancelot). Les électeurs très jeunes, les femmes au foyer ou divorcées, les habitants de régions isolées, les résidents de grands ensembles mal intégrés au tissu urbain, les citoyens d'origine immigrée votent nettement moins que la moyenne nationale. Ils signifient par-là, passivement, qu'ils se sentent étrangers aux enjeux qui mobilisent le groupe tout entier. L'autre variante concerne au contraire des gens très intéressés par la politique, informés et attentifs. Leur abstentionnisme est l'expression d'un refus de choisir dans les conditions de l'offre électorale, telle qu'elle se présente à eux. flans l'éventail des candidats, ils estiment ne pas trouver la possibilité d'exprimer adéquatement leurs préférences

P. Braud, Sociologie politique, LGDJ, 1992.

□ Document 4. Le cens caché inégalités culturelles et ségrégation politique.

La « mythologie des sociétés occidentales contemporaines » est mise à mal de deux manières: d'une part, le constat d'une forte majorité de non-participants (ou de participants épisodiques) dément «l'existence d'un intérêt pour la politique universellement partagé par les citoyens universellement compétents pour se prononcer sur tous les enjeux »; d'autre part, à l'interprétation du vote comme résultant essentiellement de choix politiques calculés et rationnellement motivés, est substituée une explication plus générale qui privilégie - pour la majorité des cas et en dernière analyse - les « déterminismes de l'âge, du sexe, de la position sociale, du niveau d'instruction, de la situation familiale, de l'histoire personnelle, du hasard des rencontres, des amitiés, des critères d'évaluation, des préoccupations ou de la fantaisie de chacun».

Moins de 5 % des individus ayant le droit de vote sont inscrits à un parti politique en France ou aux Etats-Unis; si le pourcentage est plus élevé en Norvège (20%), en Grande-Bretagne (20 à 25% selon les estimations) ou en Autriche (28 %), il apparaît que les adhérents participant effectivement aux activités de leur parti, notamment à l'occasion des campagnes électorales, sont de l'ordre de 3 à 4 %. Les contacts avec des hommes politiques ne concernent que 5 % des Autrichiens et 14 % des citoyens américains (c'est un maximum). 90 % environ des citoyens n'ont donc aucune activité spécifiquement politique, en dehors d'une participation épisodique aux élections. De plus, toute une série d'indicateurs permet de mesurer le peu d'intérêt que la majorité des individus manifeste pour les questions politiques: plus de la moitié des citoyens interrogés déclarent n'avoir jamais - ou rarement - de discussions de caractère politique (70 à 80 % aux Etats-Unis, 64 % en Grande-Bretagne, 57 % en France); les informations politiques données par la presse ou la télévision ne sont jamais ou rarement suivies par 42% des Américains, 48% des Allemands, 64% des citoyens britanniques soit 80% des Norvégiens. Globalement, ce n'est qu'un dixième des électeurs potentiels qui déclare s'intéresser fortement à la politique, tandis qu'une bonne moitié se définit comme indifférente. Il faut certes tenir compte des variations sensibles d'un sondage à l'autre, notamment on fonction de la conjoncture (les campagnes électorales ou une crise politique pouvant accroître le pourcentage des individus se déclarant intéressés), mais ces chiffres sont d'autant plus impressionnants qu'ils correspondent peut-être à une surestimation artificielle de l'intérêt pour la politique - un aveu d'indifférence à l'égard des problèmes politiques étant, dans certains groupes, difficile à consentir.

La non participation n'est donc pas isolable des processus sociaux d'exclusion du politique qui touchent une majorité de citoyens. Elle manifeste leur impuissance sociale à intervenir dans la décision politique, à imposer des enjeux considérés comme «illégitimes» dans le débat politique, et plus encore à maîtriser les valeurs et les règles qui prévalent parmi les élites et leur assurent un monopole du jeu politique institutionnalisé. Cette impuissance n'est pas seulement l'effet de positions dépendantes, ou d'une indifférence motivée à l'égard du politique; elle résulte des pratiques de groupes minoritaires, socialement diversifiés, mais ayant en commun un intérêt à restreindre et à contrôler les conceptions de ce qui est légitime, de ce qui peut être fait et traité politiquement, de ce qui est à la limite pensable en termes

politiques. Le cens caché qui limite la participation ne s'analyse pas seulement comme la conséquence directe des inégalités sociales, il est le fruit d'une construction de l'ordre politique par ceux qui en bénéficient le plus, construction acceptée et intériorisée par une majorité d'individus exclus ou tenus à l'écart.

D Lagroye. *Sociologie politique*. FNSP, 1993

Questions

- 1) Comment peut on expliquer l'abstention ?
- 2) Pourquoi peut on parler de cens caché pour expliquer les différences de participation ?
- 3) Dans quelle mesure la socialisation détermine t'elle l'abstention ?

1.2 Le poids des structures sociales face au bulletin de vote

□ Document 5

Tableau 3
La concurrence des votes Royal et Sarkozy dans les segments sociaux

	Vote S. Royal	Vote N. Sarkozy	
<i>Ensemble</i>	46,9%	53,1%	
<i>Sexe</i>			
Homme	47%	53%	
Femme	47%	53%	
<i>Age</i>			
-18-24 ans	63%	37%	
- 25-34 ans	50%	50%	
- 35-49 ans	49%	51%	
- 50-64 ans	47%	53%	
- 65 ans et plus	33%	67%	
<i>Profession de l'électeur</i>			
- Agriculteur	22%	78%	
- Petit commerçant et artisan	29%	71%	
- Cadre et prof. Intellectuelle	46%	54%	
- Prof. Intermédiaire	54%	46%	
- Employé	45%	55%	
- Ouvrier	48%	52%	
- Inactif	53%	47%	
<i>Statut professionnel de l'électeur</i>			
- Travaille à son compte	29%	71%	
- Salarié du privé	46%	54%	
- Salarié du public	52%	48%	
- Chômeurs	65%	35%	
<i>Niveau de diplôme</i>			
- Sans diplôme, certificat d'études	39%	61%	
- BEPC, CAP, BEP	47%	53%	
- Baccalauréat	54%	46%	
- Niveau Bac plus 2	55%	45%	
- Diplôme du supérieur	56%	44%	
<i>Religion et pratiques religieuses</i>			
- Catholique pratiquant	23%	77%	
- Catholique non pratiquant	38%	62%	
- Autres religions	69%	31%	
- Sans religion	66%	34%	

Source : Panel électoral français 2007, vague 2 - CEVIPOF.

□ Document 6

	F. Hollande	N. Sarkozy	Total %
ENSEMBLE	51,6	48,4	100
Sexe			
Homme	52	48	100
Femme	51	49	100
Age			
18-24 ans	57	43	100
25-34 ans	62	38	100
35-44 ans	53	47	100
45-59 ans	54	46	100
60 ans et plus	41	59	100
Profession de l'interviewé			
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	30	70	100
Profession libérale, cadre	52	48	100
Profession intermédiaire	60	40	100
Employé	56	44	100
Ouvrier	58	42	100
Retraité	43	57	100
ENSEMBLE	51,6	48,4	100
Statut de l'interviewé			
Salarié	56	44	100
<i>Dont... Salarié du privé</i>	52	48	100
<i>Dont... Salarié du public</i>	65	35	100
A votre compte	39	61	100
Au chômage	62	38	100
Dernier diplôme obtenu			
Pas de diplôme	59	41	100
BEPC/BEP/CAP/CEP	49	51	100
Baccalauréat	55	45	100
Bac +2	50	50	100
Au moins Bac +3	55	45	100
Niveau de revenu du foyer			
Moins de 1 200 €	59	41	100
De 1 200 à 2 000 €	56	44	100
De 2 000 à 3 000 €	54	46	100
3 000 euros et plus	44	56	100

ENSEMBLE	51,6	48,4	100
Autopositionnement politique			
Très à gauche	97	3	100
A gauche	99	1	100
Plutôt à gauche	96	4	100
S/T Gauche	98	2	100
Au centre	38	62	100
Plutôt à droite	12	88	100
A droite	2	98	100
Très à droite	8	92	100
S/T Droite	6	94	100
Ni à gauche, ni à droite	50	50	100
Religion			
Catholique	43	57	100
Dont pratiquant régulier	24	76	100
Dont pratiquant occasionnel	38	62	100
Dont non pratiquant	46	54	100
Autre religion	63	37	100
Sans religion	68	32	100

http://www.ipsos.fr/sites/default/files/attachments/rapport_svv_2012_-_23_avril_2012_-_10h.pdf

http://www.ipsos.fr/sites/default/files/attachments/rapport_2ndtourelectionpresidentielle-6mai2012-20h.pdf

□ Document 7 L'indice d'Alford

Texte 1 p 106 (Manuel Magnard)

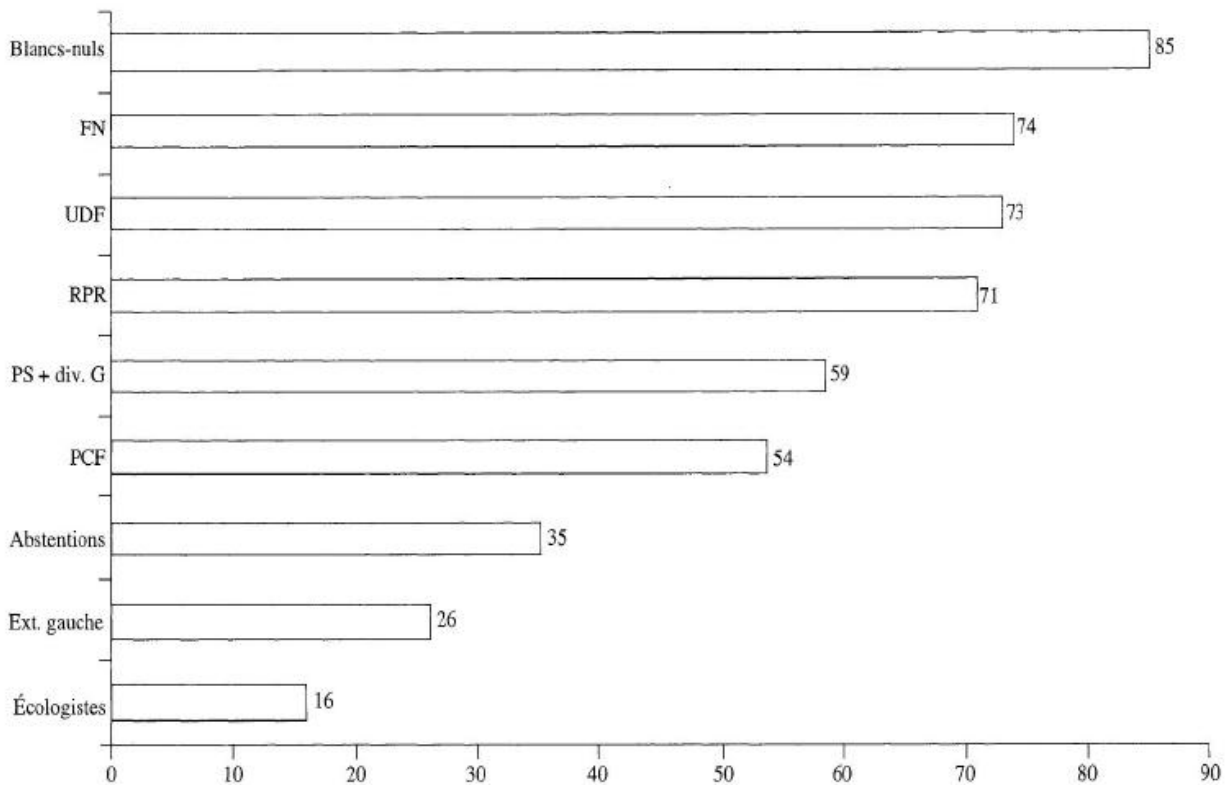
Questions

- 4) Le vote est-il distribué au hasard ?
- 5) Comment peut-on expliquer les données de ces tableaux ?
- 6) Quels sont les électorats types des candidats ?
- 7) Comment se calcule l'indice d'Alford ?
- 8) Quelles tendances observe-t-on dans le document 7 ?

1.3 La volatilité électorale

□ Document 8

Graphique 1. % électeurs stables de 1993 à 1995 par électorat



Nonna Meyer, Daniel Boy, *Mesure de la volatilité électorale en France (1993-1997)*, Revue Française de science politique 2000.

Document 9

Tableau 2. Les changements de votes entre les premiers tours de l'élection présidentielle de 1995 et des élections législatives de 1997 (fréquence × 1000)

	Extrême gauche	PCF	PS + div. gauche	Écologistes	UDF	RPR	FN	Divers (incl. LDI)	Blancs-nuls Abstentions**		
Laguiller	207	115*	392*	169*	44	61	65	406	461	1556	
Hue	13,3	96*	1545	389*	23	31	43	46	28	326	4,1
Jospin	106*	61,1	338*	4169	392*	65	86	92	58	1414*	6,7
Voinet		71*	174*	376	392*	65	86	92	58	1414*	17,7
				62,0	376	23	30	33	21		969
				38,8	376	23	30	33	21		2,6
				81	1578	1501	358*	387*	1145	5369	2,6
Chirac	28	69	420	132	1578	1501	358*	387*	1145	5369	14,1
				132	29,4	28,0	263	164	1870	5927	14,1
				42	1374	1606	263	164	1870	5927	15,6
de Villiers	10	22	132	42	23,2	27,1	83	378	588	1391	15,6
				90	57	76	83	378	588	1391	3,7
Le Pen	21	48	291	90	126	168	2279	113	1286	4421	3,7
				90	126	168	2279	113	1286	4421	11,6
Blancs-nuls	55	135	819	258	356	473	512	320	5613	8543	11,6
Abstentions**									66,4	22,5	22,5
Non-inscrits		54	69*						307	597	5,9
											1,6
	550	2441	7113	1583	3685	4085	3775	1537	13250	38020	1,6
	1,5	6,4	18,7	4,2	9,7	10,7	9,9	4,0	34,9	100	100

* Trajet statistiquement significatif.

** Pour l'estimation du modèle, les votes blancs-nuls et les abstentions de 1995 et de 1997 ont été traités séparément.

Nonna Meyer, Daniel Boy, *Mesure de la volatilité électorale en France (1993-1997)*, Revue Française de science politique 2000.

Document 10

Tableau 3. Résumé des trajets de mobilité 1993/1995 et 1995/1997

1993 - 1995				1995 - 1997					
Stabilité	50 %			Stabilité	53 %				
	Dont : De gauche	12 %			Dont : De gauche	17 %			
	De droite	24 %			De droite	23 %			
	ABN ¹	14 %		ABN	13 %				
Mobilité	50 %			Mobilité	48 %				
	Dont : Intra gauche	5 %			Dont : Intra gauche	6 %			
	Intra droite	4 %			Intra droite	3 %			
	ABN à vote	21 %			ABN à vote	8 %			
		Dont : ABN à vote gauche	11 %			Dont : ABN à vote gauche	4 %		4 %
		ABN à vote droite	10 %			ABN à vote droite	4 %		4 %
		7 %				Vote à ABN	19 %		
		Dont : Gauche à ABN	4 %			Dont : Gauche à ABN	6 %		6 %
		Droite à ABN	3 %			Droite à ABN	13 %		13 %
		Gauche à droite	4 %			Gauche à droite	2 %		
	Droite à gauche	3 %		Droite à gauche	5 %				
	Autres mobilités	6 %		Autres mobilités	6 %				

Nonna Meyer, Daniel Boy, *Mesure de la volatilité électorale en France (1993-1997)*, Revue Française de science politique 2000.

Questions

- 9) Que peut on conclure du document 7 ?
- 10) Que signifient les chiffres 207, 115, 392,1556 du document 8?
- 11) Peut on dire que les électeurs sont très mobiles ?
- 12) Quelles sont les principales mobilités électorales ?
- 13) Quelles conclusions peut-on tirer du tableau ?

2. Les divers répertoires d'action

2.1 La participation conventionnelle non électorale et non partisane

Document 11. L'exemple du lobbying

Les pressions externes *directes*. Ouvertes ou discrètes, elles ont pour caractéristique commune de ne pas s'insérer dans un processus institutionnel. Les mouvements de masse sont les seuls à pouvoir utiliser efficacement l'arme de la grève, du boycott, de la manifestation voire des consignes de votes aux élections générales. En revanche, tous les groupes d'intérêts, ou presque, font du démarchage auprès des élus, des services gouvernementaux et, au plus haut niveau, des instances gouvernementales. Ils plaident la cause, ou les intérêts catégoriels qu'ils représentent, avec des argumentaires politiques ou/et techniques ; ce qui, dans ce dernier cas, suppose un travail préparatoire assuré par des experts. En effet, mieux le coût, l'impact et les retombées d'une revendication sont analysées avec rigueur, mieux ils peuvent emporter la conviction de leurs interlocuteurs officiels.

10 Chapitre 2. _____ Comment expliquer les comportements politiques ?

Le démarchage ou lobbyisme, est plus ou moins bien reconnu selon les régimes politiques et les univers culturels. Longtemps en France, cette pratique a été considérée comme une perversion de la démocratie, une inadmissible pression des intérêts particuliers sur les représentants du Peuple. Aux Etats Unis au contraire, le lobbyisme a été très officiellement accepté depuis longtemps, et réglementé à partir de 1946 ; les groupes d'intérêts devant faire enregistrer les noms de leurs mandataires auprès des membres du Congrès. En fait, dans toutes les sociétés développées, il existe une interpénétration croissante, quoique informelle, entre les dirigeants de l'Etat (ou des collectivités publiques) et les représentants des principaux groupes d'intérêts. Beaucoup d'entre eux, en effet, partagent une même formation intellectuelle Université, grandes écoles..., adoptent un langage économiste commun, se réfèrent à des valeurs analogues. Cette osmose met en place les conditions d'un dialogue permanent chaque fois, du moins, que les circonstances l'exigent. Une telle situation présente d'ailleurs des avantages dans la mesure où elle permet de mieux appréhender les préoccupations particulières d'un groupe social ou les dimensions techniques de dossiers complexes : choix industriels (nonnes techniques pour la T.V. haute définition), décisions d'équipements lourds d'infrastructure (*tramway* ou métro urbain?), retombées prévisibles sur l'environnement. Mais elle risque aussi d'obscurcir la capacité du législateur à discerner l'intérêt public dans la mesure où les groupes d'intérêts concernés sont inégalement présents et influents. Enfin, elle crée des conditions favorables à des entreprises de corruption pure et simple. Le phénomène est bien connu des commissions payées à l'occasion de certains marchés. Il faut noter aussi les liens étroits, personnels, juridiques ou financiers qui peuvent unir certains groupes d'intérêts à des partis politiques.

P. Braud, Sociologie politique, LGDJ, 1992.

Questions

- 14) Qu'est ce qu'un groupe de pression ?
- 15) Quels sont les moyens d'action d'un groupe de pression
- 16) Trouvez des exemples

2.2 La participation politique non conventionnelle et l'évolution des répertoires d'action

Document 12 Les nouveaux mouvements sociaux

Le label de Nouveaux mouvements sociaux (NMS) résulte de la rencontre de formes de mobilisations originales et d'une volonté sociologique de les analyser. [...] L'appellation [...] apparaît comme une notion floue au regard de la diversité des mobilisations atypiques : opérations escargots de chauffeurs routiers ...manifeste d'artistes contestant l'harmonisation culturelle [...] ou appelant la population à « l'insubordination civique » pour contester la politique migratoire de la France, organisation d'homosexuels militant pour l'obtention d'un statut légal et d'une plus grande reconnaissance sociale, grève de la faim de sans papiers [...] on peut pourtant dégager un certain nombre de traits communs à ces nouveaux mouvements sociaux, apparus dès les années 1960-70. Ce sont en effet des actions non conventionnelles, c'est-à-dire échappant aux supports traditionnels de la contestation politique (partis syndicats ou encore groupes de pression), aux formes attendues de contestation (grèves, occupations de locaux) et aux dispositifs institutionnels de concertation. Ils sont le produit plus ou moins spontané de la capacité de réaction du corps social, d'une forme de « contrôle démocratique » ou de sanctions de politiques publiques mettant directement en cause l'ordre établi [...]. Ces NMS se caractérisent non seulement par des formes atypiques de protestation collective et un rapport nouveau au politique, mais encore par de nouveaux acteurs et de nouvelles valeurs. Les acteurs traditionnels de la contestation sociale, dont l'archétype reste la classe ouvrière, aux revendications salariales et professionnelles sectorielles, semblent remplacés par des acteurs multiples, comités de quartier, mouvements de citoyens, communautés, association de

consommateurs [...] et aux revendications catégorielles semblent s'être substitué des revendications plus qualitatives, susceptibles d'impliquer la société globale [...] En dépit de l'évidente visibilité de mobilisations sociales aux formes, valeurs et acteurs nouveaux [...] un certain nombre de rapprochement entament l'originalité présumée des NMS. On peut en effet considérer les mobilisations successives qui ont jalonné l'histoire sociale des XIXe et XXe siècles sur la réduction du temps de travail, les congés payés, les conditions sanitaires ou la sécurité comme des revendications de types qualitatifs qui mettent enjeu le « style de vie » et le rapport global de la société au travail. On peut également voir des traits communs entre les traditionnels et très rituels carnivals, fêtes et cortèges tendancieux destinés à subvertir, un temps l'ordre établi [...] et certaines manifestations. Contrairement à une hypothèse qui avait été avancée, on n'assiste pas à la prise en charge de NMS par un nouveau groupe dominant et fédérateur mais, au contraire, à un éclatement des revendications et à une multiplication des contre mouvements.

M. Poirson. *Ecoflash n°152*, CNDP 2000.

□ Document 13 Les mouvements sociaux : la mobilisation des exclus ?

De nombreuses définitions des mouvements sociaux associent également, selon des combinaisons variables, ces différents traits constitutifs que seraient une dimension perturbatrice, une exclusion du jeu politique « légitime » ou « institutionnel » et un recours privilégié au sein des couches sociales « dominées ». L'action collective protestataire, en d'autres termes, serait un des rares registres d'intervention dans le jeu politique accessibles aux groupes exclus du système politique, une « arme des faibles » en quelque sorte, permettant aux « sans voix » de se faire entendre lorsque les voies d'expression politique ordinaires – c'est-à-dire en premier lieu par la délégation électorale – leur sont fermées. Cette fermeture expliquerait la dimension « perturbatrice » des mouvements sociaux, dont les militants devraient en quelque sorte s'imposer, en le perturbant (au besoin par la violence), dans un jeu politique contrôlé par et pour un groupe plus ou moins restreint d'« élites ». (...).

Un bref coup d'oeil à la réalité contestataire, passée ou présente, semble valider cette conception des mouvements sociaux. Le fait qu'il s'agisse d'un mode d'expression de populations situées du mauvais côté des rapports de force, tout d'abord. D'évidence, ce sont plutôt des ouvriers qui protestent contre la délocalisation de leur usine ou des sans-papiers qui exigent leur régularisation que l'on voit organiser manifestations, occupations ou grèves de la faim. À l'inverse, on entend rarement parler de grèves de chefs d'entreprise ou de manifestations de hauts fonctionnaires : non pas que ceux-ci n'aient jamais de revendications à faire valoir, mais ils utilisent pour cela d'autres modes d'action plus discrets et efficaces — tels que le lobbying – et, surtout, disposent déjà de canaux d'accès privilégiés, voire d'une présence directe, au sein des structures de pouvoir.

Pour autant, il convient de nuancer cette vision. Tout d'abord, au niveau des individus qui se mobilisent, on constate que le recours à l'action protestataire n'est pas tant le fait des plus dominés que de ceux que l'on pourrait appeler les « dominants parmi les dominés ». S'engager dans un mouvement social exige en effet un certain nombre de ressources ou de compétences dont sont généralement dépourvus les membres des populations les plus dominées ou « exclues ». La plupart des études sur le militantisme indiquent ainsi que les militants se recrutent majoritairement parmi les individus qui disposent d'un haut niveau de politisation, lequel est généralement corrélé à un haut niveau de diplôme. De même, les études consacrées aux mobilisations de populations dominées ou « exclues » – telles que les sans-papiers ou les prostituées – montrent que leur engagement dans une action contestataire est dépendant du soutien actif de militants aguerris qui, dans bien des cas, n'appartiennent pas à leur groupe.

La thèse d'un recours à l'action collective comme effet d'une exclusion politique se heurte elle aussi à plusieurs difficultés. La première est similaire à celle que l'on vient d'évoquer : s'il est vrai que la plupart des mouvements sociaux sont le fait de groupes qui n'ont pas d'accès direct au système politique, cela ne veut pas dire pour autant que ce soit toujours le cas, ni que l'ouverture d'un tel accès entraîne automatiquement l'abandon du registre contestataire. Plus fondamentalement, cette conception souffre d'un

biais que l'on peut qualifier de légitimiste en ce qu'elle n'envisage l'action collective que sous l'angle de la carence ou de la privation - en l'occurrence d'accès routinisé au système politique - qui frapperait certaines populations et les contraindrait, faute de mieux, à ce registre de participation politique disqualifié et marginal que serait la contestation. Or non seulement, comme on vient de le voir, ce ne sont pas les plus dominés qui se mobilisent mais davantage ceux qui disposent au préalable d'un haut niveau de compétence politique, mais une des conséquences logiques de cette conception, qui voudrait que la radicalité militante diminue à mesure de l'intégration des contestataires dans le système politique, n'est pas davantage vérifiée. Une multiplicité d'exemples – des Noirs Américains aux femmes ou aux écologistes – montre en effet que ni une présence accrue au sein du système politique, ni la satisfaction des principales revendications ne se traduisent nécessairement par un apaisement de la contestation ; celle-ci tend au contraire à se développer parallèlement sur les deux terrains de la politique contestataire et de la politique institutionnelle. De même peut-on remarquer que la radicalité n'est pas une caractéristique des premières phases d'un mouvement porté par des « exclus » du système politique, ni que la satisfaction de leurs revendications entraîne nécessairement son atténuation : c'est après la satisfaction de nombre de revendications portées par le mouvement des droits civiques, et donc dans une phase tardive de son développement, que le mouvement noir s'est radicalisé et s'est orienté vers l'action violente.

L. Mathieu. *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux.* Textuel, 2004.

Questions :

- 17) Qu'est ce qu'un répertoire d'action ?
- 18) Quels nouveaux répertoires d'action apparaissent à travers ces documents ?
- 19) Trouver des exemples d'actualité pour chaque répertoire d'action
- 20) Quelels compétences nécessitent l'usage des nouveaux répertoires d'action ?
- 21) Dans quels cas le recours à la violence peut il apparaître pour certaines actions collectives ?
- 22) Qu'est ce que la désobéissance civile ?
- 23) Quelles différences peut on noter avec le mouvement ouvrier du XIXe siècle ?